

# Rapport d'activité

## Association Debout les Yeux



L'Assemblée Générale 2020 à lieu le 04/06/2021  
au café associatif Debout les Yeux  
Lieu-dit la Crouzié  
81190 TANUS

### Membres du conseil d'administration 2020 :

Pierre STEIN (président)  
Tanina BOLZE CHERIFI (secrétaire)  
Léna HAMDADOU (trésorière)

# SOMMAIRE

1. Objet et valeurs de l'association p.3
2. Relation à son environnement p.4
3. Adhérents, bénévoles et membres de l'association p.6
4. Déroulement des actions de l'association p.8
5. Compte de résultat et analyse financière p.11
6. Projets 2021 de l'association p.15

# 1. Objet et valeurs de l'association

## Le but de l'association :

L'association Debout les Yeux a pour but de valoriser la culture, l'art, l'artisanat et le développement local. C'est au travers d'un café associatif, réservé aux adhérents avec une entrée le plus souvent aux dés, que nous avons décidé de transmettre ces valeurs.

Ainsi, régulièrement nous présentons des spectacles, concerts ou activités dans les domaines cités ci-dessus.

## Le café associatif :

D'une part, la Crouzié est un lieu qui cherche à créer du lien et du partage entre les personnes en milieu rural. C'est pourquoi une ouverture hebdomadaire du café associatif a été mis en place. Ainsi une fois par semaine pendant toute l'année, chacun peut venir librement boire un verre, jouer aux cartes, proposer une scène ouverte ou un repas partagé. Le but étant vraiment que chaque membre de l'association puisse proposer ce qu'il a envie et qu'il est un lieu pour le mettre en place.

D'autre part, l'association a le désir de promouvoir la culture et l'art dans notre campagne, des concerts ou spectacles sont ainsi proposés régulièrement. La programmation met en avant des artistes locaux, émergents mais toujours dans la recherche de la qualité. L'entrée à ces événements est à faibles coûts afin de démocratiser la culture en milieu rural tout en rémunérant les artistes correctement.

## Les festivals :

L'association Debout les Yeux organise deux festivals. Ils ont été mis en place afin de donner un aperçu global des actions présentées à l'année sur le lieu.

En journée, des activités artisanales, des présentations des métiers d'arts, des visites d'ateliers, des initiations et des jeux sont organisés ... Tout le monde peut venir gratuitement participer à ces instants de partage et de convivialité.

Le soir, des concerts de qualité et diversifiés sont présentés sur une grande scène. Le tarif d'entrée est fixé en fonction des groupes choisis. Le spectacle est agrémenté de théâtre ou de cirque en inter-plateau.

## 2. Relation à son environnement

### Le lieu :

La Crouzié était auparavant une ferme, ce lieu est donc composé de 700m<sup>2</sup> de bâtiment et 9 hectares de terres. La SCI Epilibre composée d'artisans est propriétaire du bien. Ensemble ils ont créé un lieu de travail partagé avec comme activités présentes : les métiers du bois, les métiers du fer, les métiers du cuir et de la poterie. Ainsi les artisans s'échangent des savoirs-faire, des conseils entre eux et proposent également des animations autour de leurs métiers au sein de l'association. Des espaces sont mis à disposition de l'association Debout les Yeux afin de lui permettre de proposer le café associatif, les concerts et les festivals.

### Les institutions :

Différentes institutions soutiennent l'association dans ses projets, les membres du conseil d'administration les remercient pour cela.

Tout d'abord, la mairie de Tanus continue à apporter son soutien en apportant ses conseils dans les démarches administratives, dans la communication de nos événements et par un soutien financier.

Ensuite la région Occitanie permet à l'association de faire venir des groupes d'Occitanie en finançant la moitié de leur cachet par le biais d'aides à la diffusion.

Puis pour l'année 2020 une participation financière au département du Tarn a été demandée pour la réalisation du festival Le Crouz d'en Faire. Le département a également fait part de bons conseils pour améliorer notre communications et notre vision au sein du territoire tarnais.

Enfin, malgré une année au contexte exceptionnel le Fond de Développement de la Vie Associative proposé par la DRJSCS Occitanie a permis de proposer des événements tout au long de l'année. Celle-ci s'est vu mise à profit d'une part pour embaucher des artistes et intervenants alors que l'incertitude de la fréquentation aux événement planait, et d'autre part de financer des charges de fonctionnement et du petit équipement réduisant les frais récurrents. La subvention FDVA proposée par la DRJSCS Occitanie a été vrai coup de pouce pour cette année et pour la suite.

### Autres acteurs dans le local

L'association Debout les Yeux souhaite soutenir les acteurs locaux et valoriser l'entre-aide en milieu rural. C'est pourquoi il est nécessaire d'évoquer les associations, les médias et les producteurs locaux qui se sont joint aux événements de Debout les Yeux.

Pour commencer, les associations partenaire pour cette année 2020 seront présentées :

L'association Pollux, très active dans le milieu culturel du Carmausin, a montré le désir de créer un partenariat entre associations. Des projets communs sont ainsi en train de se mettre en place, notamment des fabrication de décors et mobiliers en commun. L'association Debout les Yeux a également été présentée durant la première émission du « Pollux Mag FM » diffusée en directe sur Radio Albigès et mettant en avant des groupes de musique et initiatives locales.

Les comités des fêtes de Moularès et de Tanus a prêté du matériel. Le chapiteau de l'association de Moularès a par exemple été installé pour le festival le Crouz d'en Faire 2020.

L'association l'AJAL a de nouveau prêté du matériel pour l'installation du festival.

Ensuite, il est important de citer les différents médias qui par leurs actions élargissent la visibilité de l'association Debout les yeux. Tout d'abord, les radios Rdautan et radio Albigès accorde chacune des temps de diffusion pour présenter l'association et sa programmation. Puis les journaux la Dépêche et Centre Presse ont publiés des articles présentant les événements. Les offices de tourisms environnantes ont également distribué nos affiches et flyers sur le territoire. Enfin, pour la première fois, France Télévison est venue sur le festival afin de le présenter sur France 3 Occitanie durant le journal de 19h.

Pour finir, l'association Debout les Yeux insiste sur la valorisation des producteurs locaux. Pour cela, lorsque de la petite restauration est proposée, seul des produits locaux sont utilisés. Toute la restauration est préparée le jour même sur place et chacun peut connaître les ingrédients utilisés et leur provenance. Pour les boissons, Ô Vendange de la Tour, caviste de Sauveterre de Rouergue présente de nouveaux vins régulièrement et fournit une bière locale de Cahors, la RATZ. Pour le jus de pomme une partie est acheté au Verger du Bosquet présent à Senouillac, et 60 litres ont été récoltés dans les environs et pressés à Tanus par des bénévoles de l'association.

## Les intervenants

Les artistes, intervenants et producteurs du spectacles vivants font partie intégrante de l'environnement de l'association Debout les Yeux.

En effet, tout au long de l'année l'association présente des concerts, spectacles et activités diverses. Sans les artistes et techniciens, rien de cela n'est possible. Les événements sont d'horizons variés afin de diffuser la culture à un public large.

Le statut d'artiste étant incertain, leur rémunération est considérée comme primordiale. Les cachets et contrats sont favorisés aux représentations « au chapeau » afin d'assurer leurs salaires, leur travail est ainsi valorisé. L'accueil est également soigné et le public est généralement très réceptif et dynamique. Grâce à la satisfaction des artistes, des liens ont d'ors et déjà été créés au sein des sociétés de production de spectacles vivants.

# 3. Adhérents, bénévoles et membres de l'association

## Les différents types de membres :

Étant un café associatif, différentes catégories de membres ont été définies dans nos statuts, les membres adhérents et les membres actifs.

Les membres adhérents sont composés de toutes les personnes venues au café associatif durant l'année 2020. 657 adhérents ont été comptabilisés au 31 décembre 2020.

L'association Debout les Yeux ayant des objectifs ciblés, les membres fondateurs ont décidé de créer une seconde catégorie : les membres actifs. Ceux-ci sont moins nombreux, cependant chaque membre adhérent peut soumettre sa demande au conseil d'administration pour devenir membre actif. Seul les membres actifs sont décisionnaires à l'assemblée générale. Le café associatif demandant du temps pour la gestion et l'organisation ces membres sont prêts à s'investir davantage dans le projet. Cette dissociation permet à l'association de se protéger afin de continuer sur sa lancée et de proposer un espace convivial et qualitatif.

Insistons tout de même sur le fait que tous les membres de l'association ont participé à la convivialité du lieu. Sans ses adhérents, le café associatif perd tout son sens. Rappelons également que l'aspect chaleureux et familial du café est apporté par le public présent. Tous les artistes ayant joué à la Crouzié ont apprécié le respect, l'écoute et le partage qu'ils ont reçu. Les membres adhérents contribuent donc ainsi grandement à la satisfaction des artistes.

Les membres du conseil d'administration remercient donc tous les adhérents pour leur présence et les encouragent à continuer de soutenir le café associatif par leur respect et leur enthousiasme.

## Les bénévoles :

L'association Debout les Yeux compte une quarantaine de bénévoles sur l'année. Les bénévoles ont un rôle très important pour le bon déroulement des événements. Ils ont été particulièrement sollicités pour le festival. Mais ils ont également été présents à chaque événement proposé durant l'année.

Sur les festivals, il est nécessaire d'avoir au minimum 30 bénévoles. Des groupes sont créés par pôle et l'organisation au sein de ceux-ci reste libre afin de responsabiliser les bénévoles. Ainsi, chaque groupe s'arrange pour prendre des pauses, profiter de l'événement et s'assurer du bon déroulement de ses services. Ce fonctionnement est une réussite car tous les bénévoles sont respectueux et investis. Il faut ajouter que contrairement à l'année 2019, cette

année les bénévoles du Festival Le Cruz d'en Faire ont été majoritairement des adhérents de l'association et non des amis et familles proches des membres actifs. Cela montre un intérêt et un investissement des personnes fréquentant régulièrement le café associatif.

Pour les concerts mensuels seulement 4 bénévoles sont nécessaires. Les membres actifs de l'association remercient tout particulièrement les membres qui ont pris place derrière le bar les samedis soir, permettant à chacun de gérer son poste correctement.

Les vendredis soirs, seuls les membres actifs sont disponibles pour tenir le café associatif. C'est une soirée où il y a peu de monde, et très souvent les mêmes personnes. Ce qui crée une toute autre atmosphère où la personne en charge du service reste très libre.

Dans les bénévoles, n'omettons pas les intervenants non-rémunérés présents lors du festival. En effet, durant cet événement des activités gratuites sont proposées en journée : initiations aux métiers artisanaux, jeux en bois, fête foraine de l'association A[e]VX. Ces activités sont encadrés par des intervenants ayant le désir de faire découvrir leurs métiers, de créer un espace de partage convivial. Toutes les personnes ayant données de leur temps pour créer ces moments conviviaux sont donc grandement remerciées.

## 4. Déroulement des actions de l'association

### Événements :

Le café associatif Debout les Yeux a pour vocation de diffuser la culture en milieu rural. Cette année, toute la programmation habituelle n'a pas pu être diffusée en raison de l'épidémie de Coronavirus. Cependant, dès qu'il l'a été permis nous avons ouvert nos portes au public.

Le café associatif a été ouvert dès le vendredi 3 janvier 2020, puis tous les vendredis dans les périodes autorisées. Le café associatif a donc fermé ces portes pour le premier confinement, puis réouvert durant le printemps et l'été jusqu'à novembre. Après novembre les bars ont eu l'interdiction d'ouvrir leurs portes.

Le 25 janvier 2020, les Triplets de Belleville sont venus proposer un concert swing, jazz manouche. Cet événement a été une grande réussite, la salle était pleine et le public a bien dansé.

Le 15 février, le groupe Karpouzi mon Amour a proposé un tout autre style avec un concert surf rock méditerranéen. Une soixantaine de personnes sont venues découvrir cet univers aux notes ensoleillées.

Le 27 février, soir de café associatif, le collectif A[E]VX, installé au cœur du village de Tanus a présenté « l'Origine », une installation plastique, visuelle et sonore immersive conçue pour trente spectateurs.

Le 14 mars, le groupe Cafe Com Leite, trio aux sonorités hip hop tropical devait venir jouer. Le confinement étant annoncé au 17 mars, ce groupe n'est pas venu. Pierre-Antoine, chanteur / pianiste ultra local est venu improvisé un concert. Très peu de personnes se sont déplacés pour cet événement, le climat sanitaire n'étant plus à la fête.

Le 13 juin, les concerts sont de nouveau autorisés sous réserve de respecter toutes les règles sanitaires. Le groupe de blues, jazz New-Orleans La Bedoune est venu jouer. Ce concert était attendu par beaucoup de monde. La jauge étant réduite l'événement a fait salle comble.

Le 21 juin, des membres adhérents ont proposés d'organiser la fête de la musique à la Crouzié. Les groupes Chalooop, Caro & Emmbo, Zulie, John Bleck, Pierre Antoine et les Dirty Hats ont répondu présents. Un bal swing a été organisé et des jeux en bois installés à divers endroits. Cette journée en plein air a obtenu une fréquentation bien supérieure à celle imaginé, environ 200 personnes ont circulé sur le site.

Le 18 juillet, The Roach, groupe toulousain de hip-hop, soul, funk a présenté un concert très qualitatif sur la grande scène à l'extérieur. 80 personnes sont venus danser devant ce groupe très dynamique.

Les 7, 8 et 9 août, l'association Debout les Yeux a organisé le festival Le Crouz d'en Faire 2020. Celui-ci était composé le vendredi de trois concerts d'artistes locaux: Emmbo, les Possum Flextet et the Koppers. Une soirée éclectique partant d'un solo chant contrebasse, vers un univers jazz manouche et clôturé par un duo rock. Le samedi soir, la programmation plus rock a débuté doucement avec la fanfare Urgence migraphone, puis le groupe Dätcha Mandala a fait bouger les foules avec ses inspirations rock heavy '70', enfin Imparfait groupe de métal aux textes engagés a su clôturer cette soirée.

Le collectif A[E]VX, collectif de comédiens et techniciens présent à Tanus, a organisé une fête foraine composée d'une machine à peluche humaine, d'un exercice de force gigantesque, de spectacle de magie et de déambulations poétiques. Cette étonnante fête foraine était gratuite et tout le monde a pu participer aux activités.

Durant les journées de samedi et dimanche, des artisans ont présentés leurs métiers. Chacun a ainsi pu s'essayer aux métiers du bois en fabricant une spatule, aux métiers du fer en forgeant, à la vannerie, la poterie, la couture cuir. Une présentation d'équarrissage à la hache s'est déroulé. Les jeux en bois de Fêtes vos Jeux ont été mis à disposition de tous.

L'événement se déroulant sur trois jours, un espace pour planter la tente a été mis en place, un espace de restauration proposant différentes choses à manger et une buvette ont été ouverts du matin au soir.

Cette deuxième édition du festival le Crouz d'en Faire a connu un grand succès. La situation délicate ayant poussé beaucoup d'événements à s'annuler, il a ainsi bénéficié du public d'autres festivals. La fréquentation a été de 275 personnes le vendredi soir, 295 le samedi soir et environ une centaine de personnes présentes en journée. C'est plus du double de vente d'entrée que l'édition de 2019.

Les événements culturels étant mis en suspend par la suite, cette année a été clôturée avec un marché de Noël le 20 décembre. Quatorze exposants ont présenté leurs créations. Quelques activités ont été proposées tout en respectant toutes les règles sanitaires. Cette journée, en extérieur, a été très complimentée de tous. Les exposants ayant vu beaucoup de marchés annulés ont apprécié l'initiative. Le public a également montré son enthousiasme à pouvoir découvrir des créateurs locaux dans une ambiance conviviale. Le respect de chacun à l'égard des gestes barrières a été très apprécié.

## Aspect quantitatif et qualitatif :

Commençons par rappeler que le climat sanitaire a énormément joué sur l'ensemble des événements. En effet, l'annulation et le report de certains concerts de l'année 2020 et la mise en attente de toutes les représentations artistiques, culturelles et tous les moments de convivialités pour l'instant instaurent une inquiétude globale.

L'association Debout les Yeux est composée uniquement de bénévoles. Ainsi malgré la crise sanitaire actuelle, durant les périodes de fermeture obligatoire, elle ne se trouve pas impactée financièrement. Elle n'a aucun salaire ni aucune charge locative à régler.

La programmation choisie par les membres actifs a été ainsi créée au fur et à mesure des annonces gouvernementales. Une liste de groupes de musique a été écrite. Ainsi à chaque opportunité de créer un événement il n'y avait qu'à contacter les artistes et réunir les différents intervenants et les choisir en fonction de leurs disponibilités.

Ainsi 4 concerts, la fête de la musique, le festival le Cruz d'en Faire 2020 et un marché de Noël ont été organisés et les portes du café associatif hebdomadaire ont été ouvertes 36 vendredis dans l'année 2020.

# 5. Compte de résultat et analyse financière

## Présentation du compte de résultat, des subventions perçues, des résultats par pôle :

### Compte de résultat 2020

CHARGES		PRODUIT	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
60 – Achats	<b>23335,42</b>	70 – Recettes propres	<b>23053,75</b>
Achats pour restauration et buvette	10360,34	Vente bar et restauration	16735,25
Prestations de services	9280,82	Vente d'entrées au événements	6318,50
Autres fournitures	3694,26		
61 – Services extérieurs	<b>446,71</b>	74 – Subventions d'exploitation	<b>3 700,00</b>
Locations matériel technique	222,48	Etat :	
Entretien et réparation	0	Communes :	200,00
Assurance	224,23	3CS :	0
Documentation		Région (aide à la diffusion) :	500,00
62 – Autres services extérieurs	<b>918,11</b>	FDVA :	3 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	588,76	75 – Autres produits de gestion courante	<b>1193,9</b>
Réception, réunion	303,24	Cotisations	585,00
Frais postaux et de télécommunication	7,94	Dons	608,90
Services bancaire, autres	18,17		
63 – Impôt et taxes	<b>0</b>		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0		
64 – Charges du personnel	<b>206,64</b>		
Rémunération des artistes	0		
Autres charges du personnel (Guso)	206,64		
65 – Autres charges de gestion courante	<b>964,70</b>		
Redevances pour droit (Sacem)	964,70		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>25871,58</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>27947,65</b>
Charges financière (II)	<b>0,00</b>	Produits financiers (II)	<b>0,00</b>
Charges exceptionnelles (III)	<b>0,00</b>	Produits exceptionnels (III)	<b>0,00</b>
<b>Total des charges (I + II + III)</b>	<b>25871,58</b>	<b>Total des produit (I II + III)</b>	<b>27947,65</b>
Solde créditeur (bénéfice)	2076,07	Solde débiteur (perte)	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25871,58</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25871,58</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	
86 – Emploi des contributions volontaires en nature	<b>3200</b>	87 – Contributions volontaires en nature	<b>3200</b>
861 – Mise à disposition gratuite de biens et service	<b>1200</b>	875 – Dons et nature	<b>1200</b>
862 - prestations	<b>0,00</b>	871 – Prestations en nature	<b>0,00</b>
864 – Personnels bénévoles	<b>15900,00</b>	870 - Bénévolat	<b>15900,00</b>

## Explication des chiffres, de l'évolution et bilan de l'année 2020

L'année 2020 a été la deuxième année pour l'association Debout les Yeux. L'association commence à être reconnue localement et sa fréquentation augmente constamment.

Les comptes d'achats et de ventes se réfèrent à la buvette et à la restauration. Ici est représenté la rentabilité de ce service, puisqu'elle crée un bénéfice de 16 735,25€ soit 38 % de marge.

Ensuite, les charges et produits liés aux événements. Pour la rémunération des artistes, il y a différents types de contrats possibles. Cela entraîne soit une charge en prestation de service lorsque l'on a une facture, soit des charges de personnels lorsque l'on établit des GUSO auprès de Pôle Emploi. En revanche, les recettes générées par les événements sont toutes rassemblées dans les ventes d'entrées aux événements. Les charges additionnées sont ainsi de 9 487,46€ alors que les recettes des entrées s'élèvent à 6 318,50€. On déplore donc un déficit de 3 168,96€ pour la rémunération des artistes.

En somme, si il n'y avait que ces deux pôles un bénéfice de 3 205,95€ aurait été réalisé. Mais une association demande bien d'autres dépenses.

Certaines charges sont obligatoires pour créer des événements publics. Les charges d'assurances de 224,23€, les droits de SACEM pour la diffusion de musique sur l'année et par événement à hauteur de 964,70€ au total.

Les frais bancaires (gestion de compte, frais de virement) à hauteur de 18,17€. La différence avec l'an passé est dû à la location des TPE à la banque populaire en 2019 pour les festival. Cette année une adhérente de l'association a prêté son système Sum Up qui ne récupère qu'un petit pourcentage sur chaque paiement et ne nécessite pas de location.

Des frais nécessaires au déroulement des événements sont également identifiables. Les frais de location de matériel pour la sonorisation (222,48€), les frais de publicité, diffusion, impression de flyers et affiches (588,76€), les frais postaux, de télécommunication notamment la création du site internet et l'achat du domaine internet (66,74€).

A cela s'ajoutent tous les investissements que l'on a fait pour la mise en place du lieu, les achats de matériaux, l'achat de toutes les petites choses indispensables comme les éponges, le papier toilette, le liquide vaisselle, l'achat cette année d'une batterie qui permet de négocier les groupes car ils n'ont plus besoin de louer un camion pour déplacer tout leurs instruments, l'achat d'extincteurs que l'on emprunter auparavant, etc... Tous ces frais ajoutés représentent une partie des charges non négligeable puisqu'ils s'élèvent à 3 694,26€,

Après déductions de toutes ces charges complémentaires le résultat devient négatif - 2 817,83€. Ce résultat montre une grande évolution par rapport au bilan hors subvention de l'année 2019 qui s'élevait à un déficit de 7 641,37€. En effet, l'association s'équipe petit à petit, cela lui permet de réduire considérablement ses frais de location de matériel. De plus, la fréquentation exceptionnelle de cette année a apporté des ventes de billets bien plus élevées

que l'an passé.

Pour continuer ce bilan financier, une grande générosité des adhérents et de l'entourage a été constaté, puisque la somme de 608,90€ de dons a été comptabilisé. De plus, les cotisations à hauteur de 585,00€ sont à ne pas omettre. Enfin, le soutien financier de la mairie de Tanus (200€), de la DRJSCS Occitanie par le Fond au Développement de la Vie Associative (3 000€) et de la région par une aide à la diffusion des artistes d'Occitanie (500€) sont accueillis avec grand bonheur. Le département du Tarn a également l'intention de participer à hauteur de 750€, cette subvention sera validée en 2021 et ainsi intégrer au prochain bilan financier.

Dans le compte de résultat 2020, les contributions volontaires ont été valorisé. Le conseil d'administration remercie donc les bénévoles présents lors des concerts et festivals, autant de bénévoles qui auraient coûtés 15 900€ si ils avaient été salariés. Mais également Wilfried Icart, Alexandre Ringaud et tous les adhérents qui nous ont mis à disposition leur matériel technique pour nous éviter des locations, leurs prêts ont été évalués à 1 200€. Un remerciement aux trois membres du conseil d'administration qui ont passé énormément de temps à la préparation des événements, à la mise en place, à l'organisation, l'affichage, etc ; leur temps passé a été évalué à 3 200€.

Si l'on doit établir un constat, on peut dire que cette année 2020 a été très particulière. Mais que l'association a su transformer cette situation en force en proposant constamment des événements et ainsi en attirant un public ayant soif de culture et de partage.

## 6. Projets 2021 de l'association

L'association Debut les Yeux a le souhait de continuer à proposer différents événements pour cette nouvelle année à venir. Aucune programmation précise n'a encore été décidée car la situation sanitaire est encore incertaine. Mais comme l'an passé, dès que les portes du café associatif pourront ouvrir de nouveau, une programmation sera mise en place au fur et à mesure des annonces.

D'ors et déjà, il est assuré qu'une ouverture hebdomadaire les vendredis soir sera mise en place dès que possible. Les bénévoles de l'association commencent à interroger les habitants de Tanus et Moularès pour essayer d'organiser d'avantage d'activités qui les attireraient à la Crouzié les vendredis soirs. Les scènes ouvertes seront ainsi mise en place en alternance avec d'autres soirées à thème, afin que plus de monde profite de l'espace et de l'ambiance du café associatif.

Ensuite, des concerts aux styles variés les samedis soir seront de nouveau programmés une fois par mois. Bien sûr, si tout cela est possible et à condition que le déroulement se fasse en extérieur, avec des règles sanitaires précises. Ces événements constituant la base de la programmation annuelle du café associatif et faisant partie de la volonté du lieu de proposer de la culture pour tous en milieu rural mais également un lieu social où chacun est accueilli sans distinction pour participer ou proposer des activités tout au long de l'année.

D'autres part et au regard de l'attractivité de ces événements l'an passé, l'association souhaite de nouveau organiser une fête de la musique et un ou plusieurs marchés artisanaux.

Enfin, le festival Atome Crouzié qui a habituellement lieu en mai ne se déroulera pas, puisque le contexte sanitaire est incertain. Le festival Le Crouz d'en Faire se déroulera en août, ce festival mélangera des concerts d'artistes locaux, des concerts d'artistes plus connus au niveau national, des activités autour des métiers artisanaux et d'autres activités ludiques et conviviales. Comme durant les années passées, les tarifs seront abordables et les activités seront assez diverses pour que tout le monde y trouve un intérêt.

Quelques nouveautés se profilent à la Crouzié pour 2021. Une programmation plus variée au niveau des activités régulières du café associatif comme évoquée ci-dessus. Mais également la création d'une seconde association, la Crouzié des Métiers, qui permettra d'organiser d'avantage d'échange entre la culture et l'artisanat. Et pour ce faire, les deux associations souhaitent ensemble embaucher un salarié afin de gérer la coordination, la communication et une grande partie de la gestion des deux entités. Bien sûr, les membres des Conseil d'Administration des associations resteront très actifs dans l'organisation et la mise en place des actions.

Pour conclure, l'association Debout les Yeux a la volonté de valoriser la culture, l'artisanat et le développement local en milieu rural. C'est pourquoi même avec une situation sanitaire complexe, le café associatif organisera le plus d'événements possibles pour apporter ces valeurs sur notre territoire.